

Le Bulletin Quotidien, 3 octobre 2012

**La ministre de la Justice Christiane TAUBIRA
suggère devant le Sénat des ajustements
locaux à la réforme de la carte judiciaire**

A l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire, le Sénat a consacré lundi soir l'un de ses neuf débats sur les conclusions de ses travaux de contrôle et d'évaluation à la réforme de la carte judiciaire. Ce débat s'est ainsi appuyé sur le rapport présenté en juillet par les sénateurs Nicole BORVO COHEN-SEAT (CRC, Paris, depuis remplacée par le secrétaire national du PCF Pierre LAURENT – cf. "BQ" des 19 juillet et 6 septembre) et Yves DETRAIGNE (UCR, Marne) au nom de la commission des Lois, présidée par le sénateur (PS) du Loiret et ancien ministre Jean-Pierre SUEUR.

Mme BORVO COHEN-SEAT et M. DETRAIGNE ont estimé dans ce rapport que la réforme, lancée le 27 juin 2007 par la Garde des Sceaux Rachida DATI et ayant abouti au 1^{er} janvier 2011 à la réduction de près du tiers du nombre d'implantations judiciaires en France (819 contre 1206 auparavant) a constitué une occasion ratée (cf. "BQ" du 13 juillet).

Rappelons que, dans le détail, les suppressions ont surtout touché les tribunaux d'instance (178 sur 476, soit 37 %), les tribunaux de commerce (55 sur 185, soit 30 %), les conseils de prud'hommes (62 sur 271, soit 23 %), tandis que les Tribunaux de grande instance ont été